

Service instructeur  
Environnement et Agriculture

N° 69/12307

Service consulté

**VALORISATION DU PATRIMOINE ARBORE (C033- chapitre 204)  
Travaux d'entretien effectués sur des arbres remarquables à SAINT-COSME**

*Résumé : Dans le cadre du programme de valorisation du patrimoine arboré, le Conseil Général subventionne les travaux de restauration, de conservation et d'entretien effectués sur des arbres remarquables appartenant à des communes, selon le barème départemental des travaux de voirie.*

*La Commune de SAINT-COSME nous a fait part de la nécessité d'effectuer des travaux d'élagage sur neuf tilleuls et deux ormes, classés à l'inventaire départemental des arbres remarquables et demande à bénéficier à ce titre d'une subvention de 839 €.*

La Commune de SAINT-COSME nous a fait part de la nécessité d'effectuer des travaux d'élagage sur neuf tilleuls et deux ormes situés sur la place de l'église et à proximité du Presbytère-Mairie, classés à l'inventaire départemental des arbres remarquables.

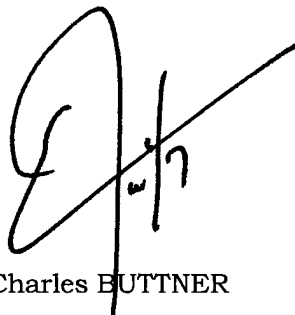
Dans le cadre des mesures décidées par notre Assemblée figurent les travaux d'entretien effectués sur des arbres remarquables appartenant à des communes qui sont subventionnés selon le barème départemental des travaux de voirie.

Le coût HT des travaux s'élève à 3.225 €. Pour la Commune de SAINT-COSME le taux de subvention possible est de 26 % ce qui correspond à une subvention de 839 €.

Je vous propose d'accorder à la Commune de SAINT-COSME une subvention de 839 € pour des travaux d'élagage sur neuf tilleuls et deux ormes classés à l'inventaire départemental des arbres remarquables lui appartenant.

Les crédits nécessaires, imputés au chapitre 204 – nature 20414 – Fonction 738, ont été prévus lors du BP 2007 (rapport 2007/I-6<sup>e</sup>/05).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a diagonal stroke. The signature is positioned above the printed name 'Charles BUTTNER'.

Charles BUTTNER